

PROJET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200068799-20250626-D000000000-01

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2025

Publication : 08/07/2025

CONVENTION

N° / 2025

**relative à la mise en place de 2 protocoles de suivi
des populations d'amphibiens dit
« POPAmphibiens communauté » au sein des
zones naturelles du parc d'activités La
Papillonnière à Vire Normandie**

Entre d'une part,

L'EPLEFPA de VIRE

47 route des Champs de Tracy – 14500 VIRE NORMANDIE

Représenté par Monsieur Denis SOULEILLEBOU, Directeur

Et d'autre part,

La communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau

20 rue d'Aignaux

14500 VIRE NORMANDIE

Représentée par Madame Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente,

Le développement des activités industrielles sur le parc d'activités La Papillonnière et ses extensions successives ont conduit la communauté de communes à modifier l'habitat de certaines espèces notamment des amphibiens.

Ces impacts ont conduit à mettre en place des mesures compensatoires, notamment des mares,, destinées à favoriser les repeuplements.

Afin de mieux apprécier la pertinence de ces mesures compensatoires et leurs effets sur les populations d'amphibiens ciblées, il est projeté de mettre en place des protocoles de suivi des populations d'amphibiens dit « POPAmphibiens Communauté » :

- L'un destiné à détecter la présence de tous les amphibiens sur la zone des mesures compensatoires,
- L'autre destiné à détecter spécifiquement la présence de l'alyte accoucheur.

L'Intercom de la Vire au Noireau ayant associé depuis le début de cette démarche, le Lycée Agricole de Vire Normandie, et plus particulièrement la section Gestion du Milieu Naturel et de la Faune (FMNF), il est projeté de confier aux étudiants la mise en place et le suivi de ces protocoles à titre gracieux sur la période 2026-2029.

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 :

Sur sollicitation de l'Intercom de la Vire au Noireau, les élèves de la section GMNF du Lycée Agricole de Vire interviendront à titre gracieux pour, conformément au protocole « POPAmphibiens Communauté » :

- Sélectionner l'aire d'étude,
- Réaliser les prospections à raison de 3 passages un an sur deux,
- Saisir les données issues des prospections sur la plateforme dédiée de GeoNature,

et ce, à la fois pour le protocole général que pour le protocole dédié à l'alyte accoucheur.

ARTICLE 2 :

L'encadrement des élèves sera assuré par des enseignants du Lycée sous la responsabilité de l'établissement. L'établissement se charge de fournir l'équipement nécessaire aux observations.

ARTICLE 3 :

Les années d'observations, un point annuel sera réalisé entre le Lycée agricole et l'Intercom de la Vire au Noireau de manière à partager le résultat des prospections.

La prestation des élèves n'étant pas rémunérée, aucune notion de garantie ne saurait être prise en compte.

ARTICLE 4 :

La convention est conclue pour une durée de quatre ans et débutera opérationnellement avec les prospections du 1^{er} semestre 2026.

ARTICLE 5 :

La présente convention est établie en deux exemplaires destinés à chacune des parties intéressées.

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNEL AGRICOLE

Route de Caen - 14500 VIRE NORMANDIE www.tracy-vire.fr

Lycée : Tél. 02.31.66.18.10 - Fax : 02.31.67 29 65 - Mail : epl.vire@educagri.fr / lpa.vire@educagri.fr

Etablissement Public – N° SIRET : 19141421800013

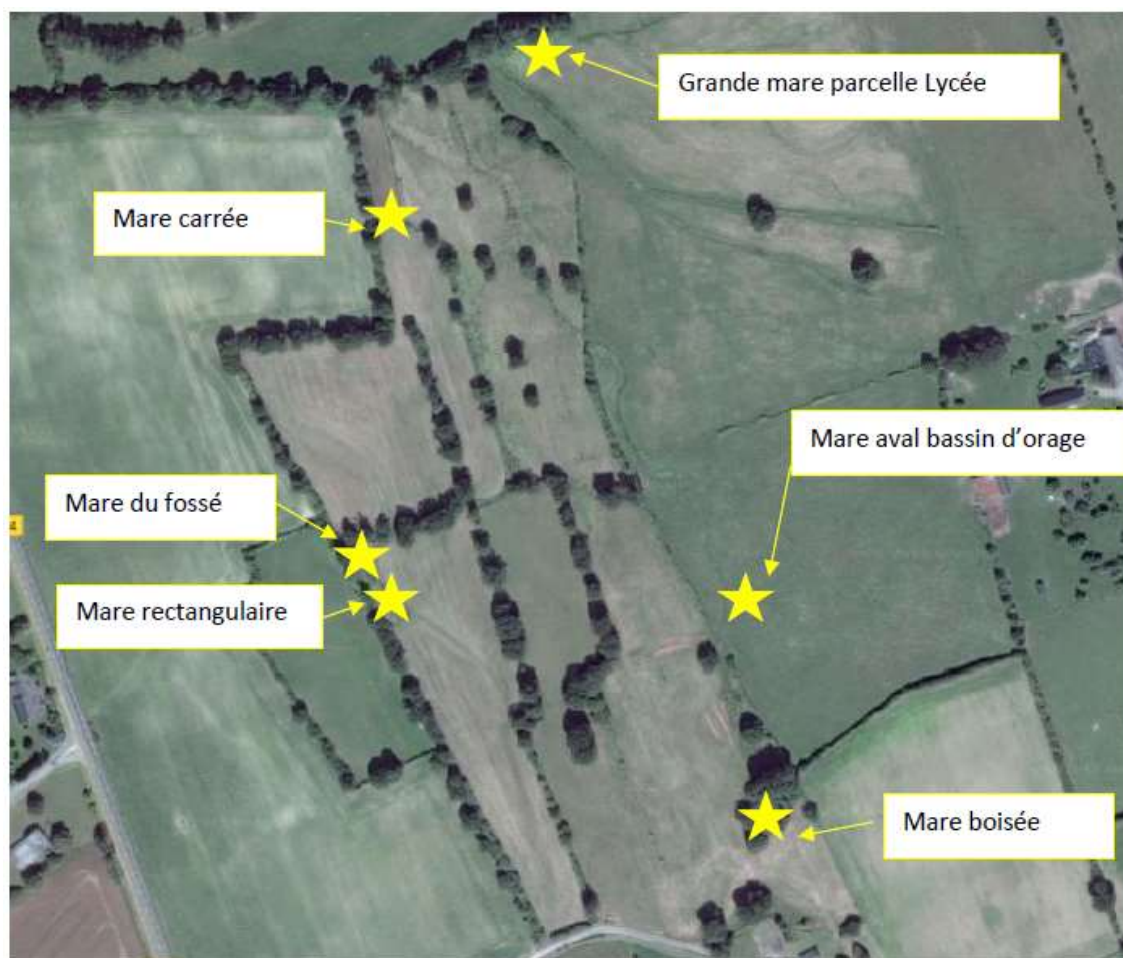


Annexe : Localisation de l'aire d'étude (site mares et talus sablo-caillouteux).

Fait à Vire Normandie, le

La Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau,	Le Directeur de l'EPLEFPA de Vire,
Catherine GOURNEY-LECONTE	Denis SOULEILLEBOU

Annexe : Localisation de l'aire d'étude



Localisation des deux talus à réaliser

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNEL AGRICOLE

Route de Caen - 14500 VIRE NORMANDIE www.tracy-vire.fr

Lycée : Tél. 02.31.66.18.10 - Fax : 02.31.67 29 65 - Mail : epl.vire@educagri.fr / lpa.vire@educagri.fr

Etablissement Public – N° SIRET : 19141421800013